

UNE FLEUR DE ROME

— *As-tu senti* '
le goût des éternelles amours ? ”

(Suite)

Le préfet s'éloigna content d'avoir un moyen de se venger, et dès le lendemain, fit comparaître Agnès devant lui.

— Jeune fille, lui dit-il, les chrétiens, par leurs maléficées, ont troublé ta raison encore faible... ils ont égaré ton cœur. Je veux t'arracher à cette misérable superstition indigne de ta naissance. Je vais te faire conduire auprès de la bonne déesse. Si tu persistes dans ton désir de garder ta virginité, tu lui offriras des sacrifices et tu veilleras à la garde du feu sacré avec les vestales, gloire de la ville de Rome.

— Préfet, répondit noblement la jeune Romaine, si j'ai refusé votre fils, homme vivant, capable de penser, de sentir, de marcher, de parler, de jouir comme moi de la lumière du soleil; si, pour l'amour du Christ, je n'ai pas voulu lui accorder un regard, ce n'est point pour aller courber ma tête devant des idoles sans âme, sans vie, devant de froides et impuissantes pierres.

Le juge ne pouvait comprendre qu'on préférât les promesses de la foi aux plus séduisantes réalités, mais il sentait que pour Agnès la vie n'était rien. Aussi ne la menaçait-il pas de la mort. Mais à cette noble enfant, rayonnante de beauté et d'innocence, il eut la lâcheté de dire :

— Si tu ne sacrifies à nos dieux, je te ferai traîner aux lieux infâmes : là, au déshonneur de tes ancêtres et au tien, tu seras abandonnée à tous les outrages. Aie donc pitié de toi-même, sacrifie à Vesta ou...

— Ne vous échauffez pas davantage, ô préfet, répondit tranquillement Agnès. Je ne sacrifierai pas à vos dieux. Je